

mais de Zénon, après Dieu, qu'il fallait attendre du secours pour l'Eglise; et il l'engagea à supplier le prince de publier une ordonnance pour exiler les évêques que Timothée Elure avait ordonnés. L'empereur craignant d'exciter la colère de l'évêque de Rome, qu'il avait besoin de ménager pour se maintenir sur le trône, accéda à ses désirs, et persécuta les eutychiens avec la plus grande violence.

Le siège d'Alexandrie étant devenu vacant par la mort de Timothée, les prêtres nommèrent pour son successeur Jean Talaïa, sans même attendre la permission de l'empereur. Zénon, irrité de leur audace, chassa le nouveau prélat, qui pour s'en venger en appela au pape. Mais déjà l'influence formidable de Rome commençait à diminuer en Orient, et le saint-père ayant voulu réprimander à ce sujet le patriarche de Constantinople, il lui fut répondu simplement que les Orientaux ne reconnaissaient point Jean Talaïa pour évêque d'Alexandrie, parce que la chose leur convenait ainsi.

Les affaires d'Orient donnaient au pontife de grandes occupations; cependant il ne négligeait pas celles de l'Occident, comme il parut par les réprimandes qu'il adressa à Jean, métropolitain de Ravenne, qui avait consacré Grégoire évêque d'une Eglise sans son consentement: de son autorité privée, il transféra le nouveau prélat dans le diocèse de Modène, et l'affranchit de la dépendance de l'archevêque.

Cette audace apostolique donnait de vives inquiétudes à Jean de Ravenne et au patriarche Acace, qui craignaient de soulever de nouveaux désordres dans l'Eglise; bientôt toutes leurs craintes cessèrent par la mort du pontife, qui eut lieu au commencement de l'année 485.

FÉLIX III,

ZÉNON,
empereur.

50^e PAPE.

CLOVIS,
roi de France.

Naissance et mariage du prêtre Félix. — Son élection. — Il poursuit la politique de son prédécesseur. — Il soutient les prétentions de Jean Talaïa. — Ses légats sont arrêtés. — Ils se rangent à la communion des hérétiques. — Condamnation des légats. — Le patriarche de Constantinople est excommunié. — Insolence des moines. — Le légat du pape chargé d'apporter à Constantinople la bulle d'excommunication, se laisse séduire par des offres d'argent. — État de l'Eglise d'Afrique. — Mort d'Acace. — Fourberie de Flavita. — Euphémus, patriarche de Constantinople. — Mort de l'empereur Zénon. — Témérité d'Euphémus. — Mort de Félix. — Fable ridicule sur son apparition.

Célius Félix était Romain et de famille sénatoriale; son père, un vénérable prêtre du titre de Fasciole, lui avait fait embrasser l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût déjà marié et qu'il eût des enfants. Après la mort du pape Simplicius, le clergé s'assembla avec les magistrats dans l'église de Saint-Pierre; on procéda à l'élection d'un évêque, et Félix réunit tous les suffrages.

Le nouveau pontife entra dans les vues de son prédécesseur relativement aux affaires d'Orient, et profita du séjour de Jean Talaïa dans Rome pour connaître les menées secrètes

du patriarche. Jean Talaïa, qui désirait se venger de ses ennemis, exagéra les torts et la mauvaise foi d'Acace, il l'accusa de protéger secrètement Pierre Monge, et irrita l'orgueil du pontife en lui représentant que les lettres de Simplicius n'avaient produit aucun effet à Constantinople; ce qui serait une grande honte pour le saint-siège, ajoutait-il, si l'on continuait ainsi à braver en Orient l'autorité de Rome.

D'après ses conseils, le pontife envoya vers Zénon des ambassadeurs pour le supplier de chasser Pierre Monge comme hérétique, et d'envoyer Acace à Rome pour répondre aux accusations que Jean avait intentées contre lui dans la requête présentée au saint-siège. Mais les légats Vital et Misène, en arrivant dans la ville d'Abydos, furent arrêtés par ordre de l'empereur; on enleva leurs papiers et on les conduisit en prison: Zénon les menaça même du dernier supplice s'ils refusaient de communiquer avec Acace et avec Pierre Monge. Ils restèrent inébranlables; car la violence augmente le courage et l'intrépidité, et la nature de l'homme est de se roidir contre les obstacles.

Cependant les légats, qui avaient résisté aux menaces, se laissèrent séduire par les caresses et par les présents, et déclarèrent qu'ils communiqueraient avec le patriarche si on leur rendait la liberté: alors on les fit sortir de prison, et ils s'embarquèrent en effet pour Constantinople, où ils s'acquittèrent de leur promesse, en reconnaissant Pierre Monge comme évêque légitime d'Alexandrie.

Les ambassadeurs retournèrent ensuite à Rome, chargés des lettres de l'empereur et du patriarche de Constantinople. Félix, irrité contre eux à cause de leur lâche condescendance

pour ses ennemis, refusa de les recevoir, et convoqua un concile pour les juger: Vital et Misène furent convaincus d'avoir communiqué avec les hérétiques d'Orient, et comme tels condamnés à la déposition et excommuniés.

Dans le même synode, Pierre Monge fut une seconde fois déclaré hérétique et prévaricateur. Quant au patriarche, on jugea prudent de le ménager; et Félix se contenta de lui écrire, au nom du concile, pour l'engager à demander pardon de sa conduite passée. Acace répondit fièrement qu'il ne s'humilierait point devant le saint-siège et qu'il ne ferait aucun acte de soumission; alors le pontife prononça contre lui une sentence terrible qui le privait de l'honneur du sacerdoce, et le déclarait excommunié sans pouvoir être absous de cet anathème par aucune puissance humaine.

La bulle d'excommunication fut portée à Constantinople par un ancien clerc de l'Église romaine nommé Tutus, à qui le pape remit en même temps deux lettres, l'une pour l'empereur, l'autre adressée au clergé et au peuple de Constantinople. Dans la première, Félix se plaignait de la violence exercée contre ses légats, au mépris du droit des gens, qui était respecté par les nations les plus barbares; il déclarait ensuite que le saint-siège ne pourrait jamais communiquer avec Pierre d'Alexandrie, qui avait été ordonné par des hérétiques; il terminait par des menaces contre l'empereur, et l'engageait à choisir entre la communion de l'apôtre saint Pierre et celle de Pierre d'Alexandrie.

Les prétentions orgueilleuses du pontife furent méprisées à Constantinople; Acace refusa même de recevoir les lettres qui lui étaient adressées. Des moines brouillons eurent seuls

l'audace pendant l'office divin d'attacher à son manteau l'anathème du saint-père ; mais la justice du prince réprima leur insolence, et leurs têtes tombèrent sous la hache du bourreau. L'ambassadeur, après s'être acquitté de sa mission, imita les premiers légats ; il se laissa séduire par des offres d'argent, et communiqua avec les ennemis de Rome. A la nouvelle de cette défection le saint pontife, transporté de fureur, lança trois anathèmes ; l'un contre Tutus, les deux autres contre Acace et contre l'empereur. Toutes ses foudres n'empêchèrent point le patriarche de Constantinople de continuer l'exercice de son ministère, et de supprimer le nom de Félix des diptyques sacrés.

En Afrique, l'Eglise était également agitée de violentes querelles religieuses : Huneric, qui commandait dans ces provinces, faisait profession de l'arianisme et persécutait les orthodoxes par droit de représailles. Après la mort du prince, Gonthamond, son successeur, traita plus favorablement les fidèles qui suivaient la foi de Nicée. Le pape convoqua alors un concile de trente-huit évêques, pour régler la discipline que les prélats africains devaient suivre à l'égard des prêtres apostats et des fidèles qui avaient demandé un nouveau baptême. Les Pères déclarèrent qu'il existait une grande différence entre ceux qui avaient été rebaptisés de leur plein gré par les hérétiques et ceux qui l'avaient souffert par contrainte ; ils condamnèrent les premiers à faire pénitence et à se soumettre aux pratiques religieuses, afin de montrer la sincérité de leur repentir ; quant aux seconds, ils les engagèrent à faire une confession publique. Ils se montrèrent plus sévères pour les évêques, les prêtres et les diacres qui avaient

accepté le baptême arien ; ils les condamnèrent à rester en pénitence jusqu'à la fin de leur vie, séparés des assemblées ecclésiastiques et exclus des prières de l'Eglise, leur accordant, comme seule grâce, la communion laïque à l'article de la mort.

Quant aux clercs, aux moines et aux vierges consacrées à Dieu, qui s'étaient rangés dans le parti des hérétiques, le concile leur infligea douze ans de pénitence : trois ans au rang des écoutants, sept au rang des pénitents, et deux ans de consistance ; permettant néanmoins à leurs pasteurs de les secourir dans un danger de mort. Le dernier article concernait les jeunes gens dont l'âge pouvait excuser l'apostasie ; les Pères ordonnèrent aux évêques de les soumettre à l'imposition des mains, sans les mettre en pénitence, et défendirent aux prêtres de recevoir à la communion les clercs ou les laïques d'un autre diocèse, s'ils ne présentaient des lettres testimoniales de leur évêque ou de leurs pasteurs.

Acace était mort pendant l'année 489, et l'empereur avait élevé sur le siège de Constantinople un prêtre nommé Flavita, qui désirant ménager le pape et Pierre Monge, écrivait en même temps aux deux évêques qu'il n'acceptait point d'autre communion que la leur. Sa fourberie fut bientôt découverte, et Félix chassa honteusement ses députés. Quelques jours après, Flavita rendait le dernier soupir au milieu des souffrances causées par le poison suivant les uns, et produites par une maladie inconnue suivant les autres ; il avait tenu quatre mois le siège patriarcal.

Euphémus, son successeur, désirant rétablir la paix dans l'Eglise, consentit à rayer le nom de Pierre Monge des sacrés

diptyques, et rétablit celui de l'évêque de Rome; après quoi il envoya des députés au pontife pour demander sa communion. Félix repoussa ses avances, parce que le patriarche voulait conserver dans les diptyques les noms d'Acace et de Flavita; et son obstination retarda encore la réunion des Eglises d'Orient et d'Occident.

Après la mort de l'empereur Zénon, un prince dévot jusqu'à la superstition, nommé Anastase, monta sur le trône. A Constantinople comme à Rome, l'audace du clergé s'était tellement augmentée par la faiblesse des empereurs, que le patriarche osa accuser Anastase, devant l'assemblée du peuple, d'être un hérétique indigne de commander à des chrétiens, et refusa de le couronner avant que le prince eût donné sa profession de foi par écrit et se fût engagé par un serment solennel à ne rien changer dans la religion.

Le pape Félix écrivit à l'empereur pour le féliciter de son élévation sur le trône, et pour l'assurer de son respect et de son obéissance; mais il n'eut pas la satisfaction de voir dans les affaires de l'Eglise le changement qu'il désirait; il mourut le 25 février 492, après un pontificat de neuf ans.

Un orgueil insupportable et un esprit constamment en révolte contre l'autorité des princes, étaient les traits principaux du caractère de Félix, aujourd'hui honoré dans l'Eglise parmi les saints.

Grégoire le Grand raconte que Félix apparut à Tharsille, dans une vision, pour l'appeler à la béatitude dont il jouissait; nous ne soutiendrons pas la réalité de cette apparition, pour ne pas nous exposer au mépris des esprits sérieux qui ne veulent pas être trompés par des fables ridicules.

GÉLASE,

51^e PAPE.

ANASTASE,
empereur.

CLOVIS,
roi de France.

Naissance et élection de Gélase. — Sa réponse à Euphémus. — La rigueur du pape cause un schisme. — Lettre de Gélase à Honorius contre les pélagiens. — Il élève la puissance du sacerdoce au-dessus de celle des princes. — Décrétales du pape. — La fête des lupercales à Rome. — Persécution contre les manichéens. — Mort de Gélase.

Gélase était Africain de naissance et fils de Valère; le clergé et le peuple romain l'élevèrent sur le saint-siège quelques jours après la mort de Félix.

Dès que le patriarche Euphémus eut reçu la nouvelle de cette élection, il écrivit à Gélase, pour se plaindre de n'avoir pas reçu avis de son ordination, suivant l'usage établi; il lui adressa en même temps sa profession de foi.

Le pape répondit à Euphémus : « Il est vrai que l'ancienne règle ordonnait à nos pères, qui étaient unis de communion, de donner avis de leur ordination à leurs collègues; mais pourquoi avez-vous préféré une société étrangère à celle de saint Pierre? Vous dites que je dois user de condescendance envers vous..... Mais si l'on doit relever ceux qui sont tombés, on n'est pas tenu de se précipiter avec eux dans les feux éternels. Vous condamnez Eutychès, et vous défendez Acace. Mais n'est-ce pas être plus coupable de connaître la vérité, et de commu-